

## Extrait « Keen'V »

La société M6 WEB, S.A.S au capital de 740.232 € dont le siège social est situé 89, avenue Charles de Gaulle, 92575 Neuilly-sur-Seine Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro d'inscription B 414 549- Numéro SIRET 41454946900016-, organise le **jeu-concours «Keen'V»** gratuit et sans obligation d'achat, accessible sur le site internet [m6mobile.fr](http://www.m6mobile.fr/), à l'adresse URL <http://www.m6mobile.fr/> et sur le portail mobile Inside, **du lundi 9 mars à 00h01 au dimanche 22 mars 2015 à 23h59 inclus**, réservé à toute personne physique âgée de **13 (treize) ans minimum** avec autorisation parentale préalable et résidant légalement en France métropolitaine et ayant souscrit à une offre de téléphonie mobile prépayée ou postpayée «M6MOBILE BY ORANGE ».

Le tirage au sort aura lieu dans la semaine suivant la fin du jeu-concours.

Au total, **30 (trente) gagnants** seront tirés au sort, parmi les participants ayant correctement répondu à la question posée.

Les gagnants remporteront chacun **2 (deux) places pour le concert de Keen'V** d'une valeur commerciale unitaire de 30 € TTC (trente euros Toutes Taxes Comprises), soit une valeur globale par dotation de 60 € TTC (soixante euros Toutes Taxes Comprises).

Les dates et lieux prévus pour les dotations sont les suivants :

**11/04 – Nantes (Zénith) 5x2 places**  
**25/04 – Strasbourg (Zénith) : 5x2 places**  
**26/04 – Paris (Zénith) : 5x2 places**  
**21/05- Toulouse (Zénith) 5x2 places**  
**29/05- Montpellier (Zénith) 5x2 places**  
**31/05- Bordeaux (Patinoire) 5x2 places**

Les gagnants seront informés de leur gain par email et recevront leurs places par voie postale.

Tous les frais de transport, notamment entre le domicile du gagnant et le lieu de l'événement, de restauration, d'hébergement le cas échéant, d'assurance et de dépenses personnelles restent à la charge exclusive des gagnants.

Le règlement intégral de ce jeu, déposé chez **Maître Frédéric Nadjar, Huissier de justice** (164, avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE), peut être consulté sur [m6mobile.fr](http://m6mobile.fr) ou adressé gratuitement sur demande écrite à **M6 WEB / Jeu-concours Internet «Keen'V»** à l'adresse indiquée ci-dessus.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, tout participant dispose d'un droit d'information, d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données nominatives le concernant, et peut s'opposer au traitement

informatique de ces informations en écrivant à l'adresse du jeu : **M6 WEB / Jeu-concours Internet «Keen'V»**, 89, avenue Charles de Gaulle, 92575 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex.